

une chape de béton au niveau du trottoir dans le sens Valenciennes-Maubuge, là ou l'ancienne cabine, régulièrement visée par des actes de vandalisme, flashait les automobilistes dans la direction inverse.

LA VITESSE DANS LE VISEUR... ET BIEN PLUS ENCORE

Mais de toutes les manières, ça n'a plus d'importance. La spécificité de ce radar flambant neuf, c'est qu'il est capable de verbaliser les automobilistes dans les deux sens de circulation. Il s'agit du même modèle que celui installé le long de la RN2 à hauteur de Douvlers.

Rappelons que la vitesse est limitée à 50 km/h sur cette portion de la route de Valenciennes. Et le radar tournelle ne traque

dépassements par la droite, le non-respect des distances de sécurité...

Malgré une légère accalmie, cette route nationale qui traverse Maubuge et Reignies reste un axe très accidentogène. Moins d'un an après la mort d'une dame âgée de 88 ans, percutée par une voiture, la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe avait abaissé la vitesse de 70 à 50 km/h en fin d'année 2018. ■



SUR NOTRE SITE

lavoixdunord.fr, onglet

Sambre-Avesnois, une

liste de lecture regroupant

les faits-divers et la chronique

judiciaire.

Une dame âgée agressée à l'hôpital, des « failles » dénoncées par sa famille



Admise en mai au sein de l'unité cognito-comportementale (UCC) du centre hospitalier d'Hautmont, la Jeunontoise de 80 ans a été frappée par une autre résidente.



L'appareil a été installé lundi, il flashe dans les deux sens de circulation. La vitesse autorisée a été abaissée en 2018.

HAUTMONT. Sur le visage fatigué de Zahra Azoug, des griffures et des ecchymoses. « Nous l'avons retrouvée comme ça, soufflé sa petite-fille. Ma mère et ma tante avaient pourtant été reçues le lendemain de l'agression par un médecin. On ne leur a rien dit. Si on n'était pas venues en visite, on n'aurait jamais rien su. »

Admise en mai au sein de l'unité cognito-comportementale (UCC) du centre hospitalier d'Hautmont, la Jeunontoise de 80 ans a été frappée par une autre résidente, elle aussi touchée par la maladie d'Alzheimer. « On ne peut pas en vouloir à cette dame, reprend la petite-fille de Zahra Azoug. C'est l'hôpital que l'on blâme. On nous a dit que ce n'était pas la première fois qu'elle se montrait violente. »

La famille pointe aussi « une série de manquements » dans la

prise en charge. « Notre grand-mère avait régulièrement ses vêtements souillés, sans qu'on vienne la changer. Dans son dossier médical, il est aussi question d'escarres qu'elle n'avait pas avant... Alors qu'elle était censée reprendre des forces, elle a déperdi lors de ce séjour et reste très choquée par l'agression. »

PAS DE SOUS-EFFETIF

Transférée au centre hospitalier de Jeumont, sur demande de la famille, Zahra Azoug est depuis rentrée chez elle. Un signalement a été fait à l'Agence régionale de santé (ARS). « On ne veut pas que ces négligences arrivent à d'autres. Ce n'est pas acceptable. » De son côté, Valérie Douez, directrice de l'établissement, dit « regretter une situation qui, heureusement, reste très rare ».

Dans cette unité de 20 lits, sont

accueillis des patients Alzheimer avec des troubles du comportement plus ou moins sévères. « Malgré une surveillance renforcée, nos résidents peuvent déambuler et avoir des réactions très vives. J'entends que cela puisse être difficilement compréhensible pour les familles, dans de telles circonstances. Mais garantir la liberté de mouvement de chacun est l'une des valeurs de l'UCC. »

« SE PROMENER EN SÉCURITÉ »

Et Valérie Douez d'ajouter : « Nous ne sommes pas en sureffectif mais nous sommes suffisamment nombreux au sein du service, avec une équipe dévouée. »

Insuffisant pour la famille de Zahra Azoug. « Justement, cette agression n'aurait pas dû arriver. Notre grand-mère aussi avait le droit de se promener en toute sécurité. » ■ **ALICE BONVOISIN**